



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOUS-PRÉFECTURE D'ÉPERNAY

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES INTEGRALES

Scrutin des 24 et 31 mars 2024

Procès-Verbal de la réunion de la Commission de propagande

**Arrondissements d'Épernay
Pour Montmirail**

**Lundi 18 mars 2024 à 10h00
Sous-préfecture d'Épernay
5 Rue Eugène Mercier
51200 ÉPERNAY**

Membres présents :

- **Mme Jennyfer PICOURY**, présidente du tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne, désignée par M. le Premier Président de la Cour d'Appel de Reims, **présidente** ;

- **Mme Valérie SÉNÉCHAL**, secrétaire générale par intérim, représentant M. le Préfet ;

- **M. Xavier KLUMB**, désigné par le Responsable Distribution Meuse-Champagne-Ardenne de « la Poste » ;

Le secrétariat de la commission est assuré par **Mme Nathalie PIERRE**.

La séance est ouverte à 10h00 « en présence de représentants des candidats » : *aucun ne s'est présenté ; hors la présence*

5, rue Eugène Mercier

51200 EPERNAY
Tél. : 03 51 37 64 30

www.marne.gouv.fr

Objet de la réunion : vérification de la conformité aux dispositions du code électoral des documents (circulaires et bulletins de vote) pour les élections municipales partielles intégrales des 24 et 31 mars 2024.

En préambule, il est rappelé que les quantités admises à remboursement figurent en annexe du présent procès-verbal.

Les candidats suivants ont transmis des bulletins de vote pour la mairie de Montmirail et des bulletins de vote et des professions de foi pour les électeurs :

- M. E. DHUICQ, « Continuons d'agir ensemble pour Montmirail » = *faits vérifiés (kg)*

- M. J. ARAQUÉ, « Demain Montmirail » = *faits vérifiés (kg)*
+ mention des impaires -

Après examen des documents reçus, la commission déclare conformes / non conformes aux dispositions des articles R. 27 et R. 29 du code électoral les professions de foi et déclare conformes aux dispositions de l'article R. 30 dudit code les bulletins de vote.

- *Conformes les professions de foi et les bulletins de vote de M. J. Araqué "Demain Montmirail"*
- *Non conformes les professions de foi et les bulletins de vote de M. E. Dhucq "Continuons d'agir ensemble pour Montmirail"*

La commission observe les non-conformités suivantes :

- *Le nom et prénom ne sont pas mentionnés dans l'ordre dicté et repris à l'écrit. + aucune mention sur les règles de vote ne doit figurer sur le bulletin de vote. (régularisation en cours)*
- *une mention sur la profession de foi de M. Araqué = la photographie ne correspond pas à la ville de Montmirail de la Marne -*

La livraison est attendue le 19 mars 2024, à partir de 16h30.

En conséquence, la commission accepte d'adresser la propagande conforme aux textes aux électeurs de la commune de Montmirail.

la Présidente de la Commission de propagande

Jennyfer PICOURY

Les membres de la Commission

Nathalie PIERRE

Valérie SENECHAL

Xavier KLUMB

LA POSTE
PIC SAINT GIBRIEN
Pôle transport
Parc d'Activités de la Petite Gironde
Saint-Gibrand
51909 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX 9

5, rue Eugène Mercier

51200 EPERNAY
Tél. : 03 51 37 64 30

www.marne.gouv.fr

J. Picoury